



Nous sommes heureux de vous présenter notre journal de la CFTD pour tous les salariés de SOLOCAL. Vous y trouverez une compilation d'informations, sa ligne éditoriale et son ton sont clairement affirmés : responsable, démocratique et ambitieux. Encore mieux vous informer pour vous donner la garantie d'être écoutés, respectés, et vous permettre de mieux défendre vos droits et en conquérir de nouveaux.



NOTE DE FRAIS !!!

Suite à notre réclamation du 6 Mars 2024 lors de laquelle nous demandions à la Direction le respect des règles de remboursement des frais de repas, nous avons obtenu l'application de celles-ci.

A savoir : « Il convient donc de rembourser les notes de frais des commerciaux qui ne sont pas rattachés au site de Boulogne (disposant d'un RIE) et dès lors qu'ils sont en dehors de leur domicile pour travailler. » comme évoqué dans la réponse de Jean-Charles Rebours. Nous vous invitons si besoin à présenter cette information à votre responsable et à éventuellement représenter les notes de frais refusées précédemment.

La **CFTD** restera vigilante à l'application de ces règles, n'hésitez pas à revenir vers nous en cas de refus de prise en charge de vos frais.

RESTRUCTURATION FINANCIÈRE DE SOLOCAL

Suite au communiqué de presse du vendredi 12 avril 2024 annonçant la signature d'un accord de principe avec Ycor, les prêteurs RCF et les principaux créanciers obligataires sur le processus de restructuration financière de Solocal Group, votre syndicat **CFTD** estime que ce projet industriel est la solution qui permettra à l'entreprise de retrouver des perspectives favorables sur le long terme. En effet, l'apport de fonds propres par le groupe Ycor associé à une réduction massive de la dette laisse entrevoir un avenir prometteur à Solocal.

Nous sommes à ce stade à la première étape de la restructuration financière qui devrait permettre au groupe Ycor d'arriver rapidement à la gouvernance de Solocal Group. Vos élus **CFTD** et l'ensemble du CSE sont aujourd'hui consultés dans le cadre de ce processus afin de recueillir leur avis, que nous ne manquerons pas de vous communiquer.

Dans les mois à venir, vos élus **CFTD** seront pleinement mobilisés autour de la mise en œuvre de cette évolution de l'entreprise et vous tiendront informés des différentes étapes de cette transformation.

Même si de notre point de vue, cette solution industrielle est la meilleure pour l'entreprise, nous serons bien évidemment très attentifs aux conséquences de ce changement de gouvernance.

La **CFTD** veillera comme toujours lors des discussions et négociations futures, à rechercher l'intérêt de l'entreprise tout en préservant celui de ses salariés, leurs conditions de travail et leurs acquis sociaux...

Vos représentants **CFTD** sont disponibles et présents sur l'ensemble des sites, n'hésitez pas à venir à leur rencontre pour échanger sur ce sujet ou sur d'autres thématiques.



Bureau : Citylights C2 2ème vert



www.cfdt-solocal.com



cfdt.solocal@gmail.com



Syndicat CFTD Solocal



NÉGOCIATION CONVENTION D'ENTREPRISE

Ouverture de la négociation :
le Mercredi 15 mai 2024

La **CFDT** défendra ardemment nos acquis sociaux.

CONGÉS D'ÉTÉ

Modification de la période de prise de congés **pour les commerciaux terrain**.
Possibilité de prendre 3 à 4 semaines consécutives sur la période du

22 juillet au 23 août 2024

ÉPARGNE SALARIALE/EPSOR

Les points à retenir

Le transfert effectif du PERO (Plan d'Épargne Retraite Obligatoire) est prévu en juin 2024, dans l'attente les fonds sont toujours visibles et gérés sur votre compte AXA.

Les 2 mois de cotisations manquants seront régularisés et visibles sur votre espace dans les semaines à venir.

Participation 2023

Une communication de l'entreprise devrait être faite prochainement pour annoncer la date de versement de la prime..

LE GUIDE DU SALARIÉ



Réactualisé, il reprend tous les avantages sociaux dont vous bénéficiez.

il est disponible auprès de votre **représentant CFTD**.

BESOIN D'UNE AIDE JURIDIQUE

Un adhérent CFTD a l'assurance de ne plus être seul face à son employeur. Service proposé par la CNAS (Caisse nationale d'action syndicale) financée par une partie des cotisations syndicales.

Face à un conflit individuel au travail, le syndicat pourra proposer une défense gratuite par un Défenseur syndical ou, en cas de saisie d'une juridiction, une aide financière forfaitaire pour recourir à un avocat.

Quelle aide ?

Défense individuelle de l'adhérent lorsqu'il est confronté à un problème de droit du travail, de protection sociale ou de formation professionnelle.

Si le salarié a plus de 6 mois d'adhésion à la **CFDT** avant le fait générateur du conflit, la Cnas pourra verser une aide financière aux honoraires d'un avocat.

Si le salarié a moins de 6 mois, l'aide aux frais d'avocat n'est pas possible, mais son syndicat pourra lui proposer une assistance gratuite avec un Défenseur syndical agréé.

VOS REPRÉSENTANTS CFTD AU CSE ET DANS LES COMMISSIONS

Vous avez des questions, des demandes ? n'hésitez pas à venir vers nous...

Le Comité Social et Economique : Nadine CHAMPROU, Arnaud DIEUDONNE, Béatrice ITTELET, Servann PENNA, Dorothée ROBIN, Thierry PASTOR, Mohamed BAGBAG, Géraldine DECAUDIN, Eric GANGLOFF, Mohamed RHAZALI, Sandra PEREIRA.

La Commission Santé Sécurité et Conditions de travail (CSSCT) : Servann PENNA, Géraldine DECAUDIN, Eric GANGLOFF

La Commission Economique : Arnaud DIEUDONNE - Mohamed BAGBAG

La Commission Formation : Eric GANGLOFF - Béatrice ITTELET

La Commission d'information et d'aide au logement : Arnaud DIEUDONNE

La Commission Egalité professionnelle : Eric GANGLOFF

La Commission Vente : Mohamed BAGBAG - Géraldine DECAUDIN - Dominique GONCALVES

La Commission Sédentaire : Béatrice ITTELET - Mohamed RHAZALI

La Commission Télévente : Servann PENNA - Manon ANGELONI

La Commission Activités Sociales et Culturelles (ASC) : Nadine CHAMPROU - Servann PENNA - Dorothée ROBIN

Les Représentants de proximité :

Boulogne : Julien BAUDURET - Laurent BERNARDI - Mohamed RHAZALI

Bordeaux : Thierry PASTOR - Géraldine DECAUDIN

Lyon : Isabelle VILARASAU - Mohamed BAGBAG

Rennes : Frédéric NIZET - Melinda NICOT

Nancy : Eric GANGLOFF - Valérie PATE

Lille : Grégory TOURNEUX - Sanella SAITOSKI



**ENVIE DE REJOINDRE
LA CFTD SOLOCAL ?
FLASHEZ CE QR CODE**



Bureau : Citylights C2 2ème vert



www.cfdt-solocal.com



cfdt.solocal@gmail.com



Syndicat CFTD Solocal

